

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	426 160			426 160
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	25 256	609		25 866
Autres immobilisations corporelles	124 225	1 901		126 126
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	7 062	10 000	600	16 462
Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	14 547			14 547
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...	21 307	2 105		23 412
Autres	75 690	16 064		91 754
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	16 462	10 362	6 100	
Clients douteux	11 463	11 463		
Autres créances clients	316 101	316 101		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	8 080	8 080		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	1 000	1 000		
Charges constatées d'avance	3 413	3 413		
TOTAL	356 519	350 419	6 100	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	3 413	
TOTAL	3 413	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales		Valeur nominale
Titres en début d'exercice		10 000	31
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice		10 000	31

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	305 000				305 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	30 500				30 500
Autres réserves	75 992			-44	75 947
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes				165 000	
Résultat de l'exercice	164 956	212 271	164 956	-164 956	212 271
TOTAL	576 447	212 271	164 956		623 718

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	33 471	25 090	8 381	
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 571	19 571		
Personnel et comptes rattachés	24 418	24 418		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	34 778	34 778		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	14 028	14 028		
TVA	54 340	54 340		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 113	1 113		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	1 378	1 378		
Autres dettes	1 080	1 080		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	184 177	175 796	8 381	
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	25 013			
Montant des emprunts et dettes c...	1 378			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	16 980	
TOTAL	16 980	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parve...	19 571	
Personnel - Dettes provisionnées ...	24 418	
Organismes sociaux - Autres char...	9 767	
État - Charges à payer	1 113	
TOTAL	54 869	

Bilan actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	14 547	14 547		
	Fonds commercial	411 612		411 612	411 612
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF IMMOBILISÉ	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...	25 866	23 412	2 453	3 949
	Autres immobilisations corporelles	126 126	91 754	34 372	48 535
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
Prêts					
Autres immobilisations financières	16 462		16 462	7 062	
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	594 613	129 713	464 900	471 158
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 000		2 000	
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	327 563	9 552	318 011	250 961
	Autres créances	9 080		9 080	5 396
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	35 361		35 361	49 908
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 413		3 413	3 284
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	377 418	9 552	367 866	309 549
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	972 031	139 266	832 765	780 706

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
	Net	Net
Capital	305 000	305 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
CAPITAUX PROPRES		
Réserve légale	30 500	30 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	75 947	75 992
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	212 271	164 956
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	623 718	576 447
AUTRES F.P.		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.		
Provisions pour risques	24 870	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	24 870	
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 471	58 484
Emprunts et dettes financières diverses	1 378	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 571	11 482
Dettes fiscales et sociales	128 676	133 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 080	853
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	184 177	204 259
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)	832 765	780 706

SERGE AZAN & ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 euros

Siège social : 16, rue Daubigny, 75017 PARIS
399278373 RCS PARIS

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2024

Monsieur Serge AZAN, Président non associé de la société SERGE AZAN & ASSOCIES, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 541 879,60 euros contre 1 183 708,61 euros lors de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Maintien du chiffre d'affaires et maîtrise des charges.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 541 879,60 euros contre 1 183 708,61 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 30,26%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 20 815,67 euros contre 34 290,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -39,30%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 743 632,73 euros contre 375 882,65 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 97,84%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7 048,36 euros contre 8 298,57 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,07%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 363 016,68 euros contre 448 457,26 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -19,05%.

Le montant des charges sociales s'élève à 111 207,96 euros contre 146 013,45 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -23,84%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 10 personnes contre 10 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 52 590,85 euros contre 24 085,97 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 118,35%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 277 496,58 euros contre 1 002 737,90 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,40%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 285 198,69 euros contre 215 261,12 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 32,49%.

Compte tenu d'un résultat financier de -1 357,29 euros (-809,34 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 283 841,40 euros contre 214 451,78 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,36%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -5 761,53 euros contre -744,95 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -673,41%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 65 809,00 euros contre 48 751,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 34,99%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 212 270,87 euros contre un bénéfice de 164 955,82 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 28,68%.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 832 765,21 euros contre 822 652,52 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,23%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 212 270,87 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	212 270,87 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 21,00 euros par action	210 000,00 euros
Le solde	2 270,87 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 78 218,35 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 413 718,35 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 mars 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 210 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

244 500,00 euros, soit 24,45 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 146 700,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

240 000,00 euros, soit 24,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 144 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

165 000,00 euros, soit 16,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 132 000,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 8 653 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS,
Le 15 mars 2025.



Le Président
Serge AZAN